

Conseil Municipal – 24 septembre 2015

Point A Rentrée scolaire 2015

Présentation de Tariq Aït Amara, conseiller municipal en charge des collèges et lycées

Monsieur le Maire,

Mes chèr-es collègues,

Mesdames et Messieurs,

Comme chaque année, il me revient l’honneur de vous dire quelques mots sur la rentrée scolaire des collégiens et lycées Ivyrens ainsi que sur les actions que nous mettons en œuvre en leur direction.

Tout d’abord, dans les collèges, cette rentrée 2015, confirme l’augmentation des effectifs que nous connaissons depuis plusieurs années. Les chiffres dont nous disposons nous indiquent la même tendance pour la rentrée 2016. Malgré le report de l’ouverture du Collège Confluences, pour les raisons que l’on connaît, aucun collège de la Ville ne se trouve en situation de sureffectif. 2340 élèves ont fait leur rentrée au collège cette année et nos quatre collèges peuvent en accueillir jusqu’à 2500. Nous avons donc une petite marge de manœuvre pour faire face à l’augmentation des effectifs à venir.

La réalisation et la livraison d’un certain nombre de travaux dans différents équipements du territoire va permettre d’offrir un environnement de travail de qualité aux élèves. Je pense notamment à la fin des travaux en janvier prochain au Collège Romain Rolland qui permettra d’augmenter la capacité d’accueil des élèves – de 650 à 800 places. Mais aussi à l’ouverture du collège sur la ZAC des Ardoines à Vitry en 2017 qui permettra d’alléger les effectifs de Romain Rolland. A l’horizon 2019, un nouveau collège ouvrira également ses portes le long de la RD5.

Nous resterons vigilants afin qu’à la rentrée 2016, comme pour cette rentrée, aucun collège ne soit en situation de sureffectif.

Un autre chiffre est en constante augmentation depuis quelques années et nous ne pouvons pas nous en réjouir, il s’agit de la part des élèves boursiers dans les établissements d’Ivry. Cette augmentation d’élèves boursiers traduit la dureté de la crise économique et sociale que nous vivons depuis quelques années maintenant. Elle traduit également une mixité sociale en baisse dans les établissements ivryens. La répartition des élèves par établissement en fonction des catégories socio-professionnelles des familles nous le montrent bien. Le collège Politzer par exemple présente la plus forte concentration de familles très défavorisées – 52,7 % - quand la moyenne pour l’ensemble des collèges de la ville est de 46,2 %.

C’est un des chantiers sur lequel il nous faut agir. Cela passe évidemment par la sectorisation qui est de la responsabilité de l’Education Nationale et du Département. Notre nouvelle sectorisation est un des outils à notre disposition pour remettre de la mixité sociale au sein des établissements ivryens.

Il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour lutter contre l’évitement scolaire. Cela passe par des dispositifs comme la classe CHAM au collège Politzer mais aussi par les options proposées, les projets mis en place par les équipes pédagogiques de ces établissements mais aussi à travers les actions et les projets que porte la Municipalité à destination des collégiens et des lycéens.

C’est la raison pour laquelle j’avais ici même à la rentrée 2014 appelé à ce que le PEL porte une attention particulière aux parcours des enfants jusqu’à la fin de leur scolarité au lycée. L’obligation scolaire s’arrêtant à 16 ans, nous nous devons d’avoir une politique globale d’éducation adaptée à chaque étape de la scolarisation des élèves ivryens. Trop d’enfants de moins de 16 ans sont encore aujourd’hui exclus du système scolaire. Même si l’efficacité de l’Atelier Relais ne peut pas être contestée, ce dispositif ne peut accueillir que 32 élèves par an. Nous devons, avec nos moyens - certes restreints – réfléchir à d’autres dispositifs nous permettant de lutter efficacement contre ce fléau.

La lutte contre l’échec scolaire doit également rester une de nos priorités. En effet, les résultats du brevet des collèges 2015 dans les collèges d’Ivry ne sont pas très bons : 79,20 % de réussite au collège Wallon, 87 % au collège Molière et 77,5 % au collège Romain Rolland. Pour mémoire, le taux de réussite départemental est de 85,05 % et le taux de réussite nationale de 84,50 %. Ces mauvais résultats sont à lier avec les mouvements sociaux qui ont largement perturbés les enseignements tout au long de l’année mais il ne s’agit pas là de l’unique raison.

Rappelons tout de même que la France reste l’un des mauvais élèves de l’OCDE sur la question du collège. Les enquêtes PISA se suivent et se ressemblent, démontrant l’une après l’autre que le système d’éducation français renforce les inégalités sociales, favorise les meilleurs élèves au détriment des plus faibles.

C’est également la raison pour laquelle la réforme du collège proposée par la Ministre de l’Education me paraît contenir un certain nombre d’éléments positifs tels le socle commun de compétences avec l’accompagnement personnalisé des élèves, l’apprentissage de deux langues vivantes dès la 5ème.

Ainsi, j’espère que cette réforme sera un pas de plus vers l’égalité et la revalorisation des établissements scolaires les plus en difficultés. Cela ne pourra pas se faire sans les équipes pédagogiques dont le travail au quotidien est essentiel et dont le dynamisme, la créativité et la patience participent au quotidien à l’attractivité des établissements. Nous devons les soutenir au maximum car l’excellence ne doit pas être réservée à une minorité.

Je vous remercie de votre attention.